Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 029-212901391-20260311-DELIB1626-DE

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
MAIRIE DE LOPÉREC

Date de convocation : **le 05 mars 2026**
Date d'Affichage : Le 12 mars 2026

2026-01-07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Procurations : 0
Votants : 13

L'an deux mil vingt six, **le Onze mars à 19 heures 30 minutes**
Le Conseil Municipal de la Commune de LOPÉREC
légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique,
sous la présidence de **Jean-Yves CRENN,** Maire de la commune.

Présents : SENGELÉ Aude, LANDRÉ Claude, LE PAGE Cédric, LE GUILLOU Maryvonne, ABILY Elisabeth, ARCHAN Stéphane LE REST Jean-Mathias, TOULLEC Bruno, COZIEN Sébastien, BOULIC Luce, CAER Marie-Jeanne, GONIDEC Eric.

ABSENTS : QUEFFELEC Alain, KERDILÈS Albert.

Procurations : Néant

Secrétaire de séance désigné : GONIDEC Eric

OBJET : DSIL - DETR 2026 Aménagement de centre-bourg – espace intergénérationnel

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du projet de d'aménagement du centre-bourg – espace intergénérationnel.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter pour ces travaux d'un montant hors taxe de 491 379.20 euros, l'aide de l'Etat au titre de la DSIL 2026 et au titre de la DETR 2026, soit la somme de 196 551.68 euros (taux de subvention de 40 %).

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour les travaux à réaliser et décide de solliciter pour le projet décrit ci-dessus, l'aide financière de l'Etat au titre de la DSIL 2026 et de la DETR 2026.

LE MAIRE
Jean-Yves CRENN